

Un abri vélos sécurisé pour les abonnés du TER



Frank Renault a inauguré le local en plaçant un vélo... sur les rails du nouvel abri sécurisé.

Depuis mercredi, les abonnés du TER disposent d'un local fermé pour y ranger leur vélo. Ce service est gratuit et accessible avec la carte KorriGo, après s'être inscrit.

Déjà une quinzaine de personnes profitent de ce système qui a fait ses preuves à Janzé et Messac-Guipry (Ile-et-Vilaine).

« Depuis, un abonné sur trois a délaissé sa voiture pour le vélo ».

souligne, Frank Renault, directeur TER Bretagne.

L'abri sécurisé peut accueillir quarante-huit vélos sur deux niveaux et dispose d'une station de gonflage. L'accès au local se fait grâce à un lecteur de carte KorriGo.

Pour bénéficier de l'abri vélos, il suffit de s'inscrire à la gare ou par téléphone au 08 00 88 05 62 (n° vert gratuit sur les fixes).

Ouest France le 20-09-2012